

DOSSIER DE  
PRESSE

Salon  
Nou lé

*Lokal*

11 Septembre 2025



**La Région affirme son engagement pour  
la production locale et signe le contrat de  
filrière agroalimentaire**



# Sommaire

01

**// La Région, partenaire majeur du salon**

02

**// Signature du contrat de filière : une dynamique collective au service de La Réunion**

03

**// La Région soutient la production locale**



UNION EUROPÉENNE

**La nouvelle  
économie**

Plan régional de développement économique

La Réunion 2030



# Mot de la Présidente



Tout, dans les profonds bouleversements de ce monde traversé par les crises, nous rappelle l'impérieuse nécessité de valoriser et de soutenir la production locale.

- C'est d'abord une nécessité économique. La production locale crée des richesses durables, des emplois qualifiés, et renforce notre autonomie.
- C'est ensuite une nécessité sociale. La production locale forme, recrute, stabilise. Elle offre des opportunités concrètes à notre jeunesse, à nos techniciens, à nos ingénieurs. Elle structure des filières. Elle donne un avenir à des compétences locales.
- C'est enfin une nécessité écologique. Favoriser la production locale, c'est réduire notre empreinte carbone, limiter les transports lointains, et bâtir des circuits plus courts, plus responsables.

Quand on pense à la production locale, on pense naturellement d'abord à l'agriculture et au secteur agroalimentaire. Nous sommes tous très attachés à notre terre réunionnaise qui fait notre fierté et qui est un élément majeur de notre identité. Ancrée dans notre Histoire, l'agriculture est aussi une des clés de notre avenir ! Dans notre monde contemporain, le territoire qui maîtrise son alimentation est celui qui maîtrise son destin. Alors, contrôler nos choix en la matière, c'est d'abord produire au maximum ce que nous consommons. Nourrir au maximum demain le million d'habitants que comptera La Réunion, voilà l'ambition que nous portons !

Nous réaffirmons ici notre volonté de valoriser les circuits-courts, de conforter les filières existantes en quantité et en qualité de manière à répondre aux besoins du marché intérieur et de soutenir, également, de nouvelles filières porteuses à l'exportation grâce à la qualité reconnue de nos produits d'exception.

C'est bien toute la raison d'être de ce contrat de filière Agroalimentaire que nous avons initié en toute cohérence avec l'ensemble des acteurs, il définit une feuille de route commune et partagée pour les années à venir avec des objectifs à moyen terme précis et chiffrés, autour de plusieurs axes de travail dont la promotion de la souveraineté alimentaire de notre territoire, le développement de nouvelles filières de transformation, le soutien à l'agriculture locale, la valorisation de nos terroirs et enfin, le développement à l'international, qui doit s'inscrire une logique de co-développement et de coopération régionale dans la zone Océan Indien.

Je souhaite beaucoup de réussite à ce contrat de filière et je veux remercier ici toutes celles et ceux qui s'y sont impliqués avec force. L'avenir de La Réunion se construit ici avec ses forces vives, avec la confiance dans nos talents et dans notre capacité à innover tout en restant fidèles à nos racines.

*Huguetta Bello*  
Présidente de la Région Réunion



## La Région aux côtés des entreprises et des Réunionnais

La Région disposera sur ce salon d'un stand de 60 m<sup>2</sup> et accueillera les professionnels, les scolaires, les demandeurs d'emploi et le grand public.

# La Région, partenaire majeur du salon

L'ADIR et le média Territoires organisent à Expobat Saint-Paul le salon « Nou lé local » du 11 au 14 septembre 2025.

La Région Réunion, en tant qu'acteur incontournable du développement du territoire est master partenaire de cet événement.

Ce Salon est une formidable **vitrine de ce que La Réunion a à offrir de meilleur au monde**. La participation de la Région Réunion, cheffe de file de l'économie et de l'internationalisation des entreprises, à ce grand rendez-vous apparaît donc comme une évidence.

Ainsi, durant quatre jours, la collectivité régionale, les entreprises réunionnaises et de nombreuses collectivités accueilleront les visiteurs afin de mettre en lumière le savoir faire Réunionnais.

Les agents de la collectivité seront mobilisés sur cet espace et informeront le public sur l'ensemble des dispositifs et actions menés par la collectivité pour soutenir la production locale :

- **Une information précise sur les aides de la Région et de l'Europe déployées en direction des entreprises**
- **Une information sur l'offre de formation de la Région pour accompagner au mieux les Réunionnais vers l'accès à l'emploi.**

## Un programme riche et varié à découvrir

Sur son espace d'accueil, la collectivité proposera un programme dynamique mêlant démonstrations, présentations d'entreprises bénéficiaires d'aides, projections de courts-métrages et expositions de produits de différentes entreprises réunionnaises.

Les visiteurs auront ainsi l'opportunité de tester, explorer et apprécier concrètement les projets innovants soutenus par la collectivité.





# Signature du contrat de filère

une dynamique collective au service de La Réunion

Consciente des enjeux stratégiques, la Région a placé la production locale au coeur de ses priorités, notamment en matière de production alimentaire. Les objectifs: bâtir un territoire plus résilient, renforcer l'autonomie du territoire et préparer La Réunion à relever les défis de demain.

La collectivité réaffirme aujourd'hui son engagement à travers la signature du contrat de filère agroalimentaire pour La Réunion.

**La Présidente de Région, Huguette BELLO et les acteurs de la filière ont signé, ce 11 septembre 2025, à l'occasion de l'inauguration du salon « Nou lé local » organisé par l'ADIR à Expobat à Saint-Paul, le contrat de filère agroalimentaire pour La Réunion.**

**Ce contrat est signé entre la collectivité régionale, la CPME, Qualitropic, Ocapiat, le Réseau Compost Citoyen Réunion, l'ADIR et La Réunion Innovation.**



# Une démarche adaptée au contexte

Le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) définit le contrat de filière comme l'aboutissement d'un travail collectif entre les acteurs économiques et les pouvoirs publics.

À l'issue d'un diagnostic partagé, il fixe une ambition commune en matière de création de valeur, d'emplois, de transition écologique et énergétique, tout en déclinant un plan d'actions opérationnel.



Les travaux engagés depuis plusieurs années ont permis d'identifier les enjeux pour le territoire mais la crise sanitaire de 2020 a constitué un tournant pour La Réunion : elle a révélé la nécessité de repenser les priorités autour de la souveraineté alimentaire et de la résilience du territoire.

Plusieurs constats en sont ressortis :

- la dépendance croissante aux importations fragilise la sécurité alimentaire locale ;
- le pouvoir d'achat des ménages limite l'accès aux produits locaux, souvent perçus comme plus coûteux ;
- les attentes des consommateurs évoluent vers une alimentation plus saine, respectueuse de l'environnement et génératrice d'emplois locaux ;
- les industries agroalimentaires réunionnaises font face à un marché restreint, dominé par les produits transformés importés

En 2021, la collectivité régionale a réengagé un travail auprès des entreprises réunionnaises afin d'accompagner au mieux la filière.

Les travaux ont repris par la réalisation notamment d'une enquête en ligne à laquelle ont répondu 60 acteurs économiques.

Ce travail d'amorce s'est poursuivi par un comité de filière et par la réalisation de plusieurs groupes de travail.

**Ce cycle de réflexion et d'échanges a abouti en février 2023 à un plan d'actions structuré et validé collectivement.**



# Les finalités de la filière

Les acteurs réunis en comités de filière se sont fixés des objectifs clairs :

- **Promouvoir la souveraineté alimentaire :**

transformer en priorité les produits locaux et mieux maîtriser les approvisionnements extérieurs.

- **Assurer la sécurité alimentaire :**

garantir à tous un accès à des produits sains, sûrs, diversifiés et abordables.

- **Encourager une alimentation saine :**

moins grasse, moins sucrée, moins salée, sans résidus de pesticides.

- **Créer des emplois** grâce au développement de nouvelles filières de transformation.

- **Soutenir l'agriculture locale** et réduire les pertes agricoles par la transformation.

- **Valoriser les terroirs et les cultures lontan** (manioc, fruit à pain, patate douce, moringa, etc.).

- **Développer l'export** dans une logique de co-développement régional et international.



## Ces ambitions reposent sur quatre leviers fondamentaux :

> L'innovation pour substituer des produits locaux aux importations et développer des aliments plus sains et accessibles.

> L'économie circulaire pour réduire le gaspillage alimentaire et valoriser les déchets.

> La préservation des ressources grâce à des process respectueux de l'environnement et économes en eau et énergie.

> La prise en compte du pouvoir d'achat en proposant des gammes adaptées à tous les budgets.

# Gouvernance et suivi du contrat de filière

## Le Comité de Filière assure le pilotage, le suivi et l'évaluation du contrat.

- Il rassemble l'État, la Région, les organisations professionnelles, les pilotes de fiches-actions et les acteurs économiques.
- Il se réunit 1 à 2 fois par an pour évaluer les avancées, ajuster les actions et garantir la cohérence de la stratégie.
- Sa mission : assurer la transversalité des actions, la transparence et l'amélioration continue du dispositif.

## Une feuille de route opérationnelle

Le contrat consiste à déployer le plan d'actions suivant :





# La Région soutient la production locale

Parce que la production locale constitue un pilier fondamental de l'autonomie et du développement durable de notre territoire, la Région a placé la valorisation de la production locale au coeur de ses priorités. Dans le cadre ambitieux de sa feuille de route « La Nouvelle Économie », la Région s'engage résolument à soutenir et accompagner les filières locales afin de bâtir un territoire plus résilient, renforcer l'autonomie de notre île, et préparer efficacement La Réunion à relever les défis économiques, sociaux et environnementaux de demain.

## La Région et l'Europe engagées pour les entreprises

- + de 20 millions d'€ engagés pour la production locale et industrielle depuis 2021
- + de 100 projets soutenus

La Région et l'Europe soutiennent activement la production locale industrielle et l'artisanat. L'objectif est de développer la capacité de production des entreprises afin d'élever leur niveau de performance et ainsi renforcer leur compétitivité, notamment dans les filières prioritaires comme l'agroalimentaire, le bâti tropical, les énergies renouvelables ou encore l'aéronautique.

La collectivité déploie de nombreuses aides à destination des entreprises réunionnaises en accordant notamment une attention particulière aux entreprises des Hauts de l'île et de l'Est

## Zoom sur la fiche action FEDER 1.33.2 « soutien à l'investissement des entreprises du secteur productif » :

L'objectif poursuivi est de développer la capacité productive des entreprises afin d'élever le niveau de performance et renforcer la compétitivité de la production locale, notamment des filières prioritaires (agroalimentaire, énergie renouvelable, aéronautique), en favorisant les Hauts et l'Est du territoire.



**La nouvelle économie**  
Plan régional de développement économique  
La Réunion 2030

L'ensemble des aides déployées par la Région et l'Europe sont à retrouver sur [www.lanouvelleeconomie.re](http://www.lanouvelleeconomie.re).





## L'innovation au service du développement du territoire

Dans le cadre de sa stratégie d'innovation, la Région accompagne également les jeunes entreprises innovantes. Plus de 15 entreprises ont été accompagnées en 2024 pour l'amorçage de leurs projets innovants. À travers les différentes aides apportées aux porteurs de projets, la collectivité stimule la création de solutions adaptées au territoire, encourage l'émergence de nouvelles entreprises et renforce l'emploi local.

### Zoom sur les aides aux TPE Réunionnaises

→ **#FAIRE** est un fonds mis en place par la Région Réunion afin d'accompagner les petites entreprises dans l'obtention de prêts bancaires. À travers un partenariat avec le Fonds Européen d'Investissement, ce dispositif permet aux banques partenaires de proposer des prêts à taux réduits avec des garanties allégées, notamment pour les jeunes entreprises et celles de moins de 10 salariés.

→ **Le « Prêt Relance »**, est un dispositif de prêts élaboré en partenariat avec Bpifrance afin d'aider les TPE et PME réunionnaises de plus de 3 ans à financer leurs projets de développement. Ce prêt à taux préférentiel permet aux entreprises de financer des investissements matériels, immatériels ou le besoin en fonds de roulement lié à ces projets.

→ **Kap TPE** est un dispositif régional destiné à soutenir les très petites entreprises réunionnaises (artisans, commerçants, restaurateurs) dans leurs investissements essentiels. Avec une aide couvrant jusqu'à 50 % des projets entre 5 000 et 20 000 €, ce dispositif vise à faciliter leur développement, renforcer l'emploi local et dynamiser l'économie de l'île.



# Soutenir la créativité réunionnaise

Cinéma, audiovisuel, jeux vidéos... : La production locale s'illustre également dans ces secteurs créatifs. Le soutien régional au développement de ces filières vise à renforcer notre rayonnement culturel, à valoriser les atouts de notre territoire et à structurer des activités créatrices d'emplois.

Quelques chiffres clés :

**1 € investi dans la production rapporte 4 € au territoire**

**87 projets soutenus**

**40 entreprises de production accompagnées**

**+ de 4 millions d'€ engagés par la Région en faveur de la filière**



# Former aujourd'hui pour relever les défis de demain

La formation professionnelle est un levier essentiel au développement de la production locale. L'ambition de la Région est de donner à chaque Réunionnais.e les compétences nécessaires pour contribuer activement aux filières productives de l'île et répondre aux besoins économiques de demain.

Cheffe de file de la formation professionnelle, la Région conçoit et finance des dispositifs qui facilitent l'accès à la formation tout au long de la vie.



## Production locale : zoom sur des formations clés

### INDUSTRIE → 265 PLACES EN 2025

- Développer l'appétence des jeunes pour les métiers techniques et industriels
- Former des profils essentiels : électromécaniciens, techniciens en maintenance, méthodes et process, monteurs réseaux électriques.

### LOGISTIQUE & EXPORT → 247 PLACES EN 2025

- Développer l'appétence des jeunes pour les métiers techniques et industriels
- Former des profils essentiels : électromécaniciens, techniciens en maintenance, méthodes et process, monteurs réseaux électriques.

### AGRICULTURE → 405 PLACES EN 2025/2026

- Former aux métiers de l'agroécologie, du machinisme agricole, de la transformation agroalimentaire.
- Valoriser des diplômes adaptés aux réalités ultramarines.

La Région déploie un catalogue de formations professionnelles pour les Réunionnais.es et accompagne également les projets de formation à travers plusieurs aides et dispositifs comme :

> **le Pass'Formation**

> **le Réuni'Pass**

> **la bourse du sanitaire et social,...**

> **la rémunération pour les stagiaires de la formation professionnelle,**

L'ensemble des dispositifs à destination des jeunes Réunionnais.es et des demandeurs d'emploi sont à retrouver sur le [www.regionreunion.com](http://www.regionreunion.com).

# Le local dans l'assiette de nos lycéens !

Dans le cadre du soutien à la production locale, la Région collabore également étroitement avec les interprofessions de l'île, notamment la filière viande et la filière fruits et légumes afin d'offrir chaque jour aux lycéens des produits péi.

Les enjeux sont de soutenir les producteurs de La Réunion mais également de garantir aux jeunes Réunionnais des repas sains et équilibrés.



Ainsi, en 2024 , + de 60 % des produits proposés aux lycéen.nes au sein des restaurants scolaires sont locaux.

**La Kantine à 1 €, levier pour la production locale au sein des établissements**

La Région a mis en place, depuis la rentrée d'août 2023, un tarif unique à 1€ pour les repas à la cantine.

En un an, le taux d'inscription à la demi-pension est passée de 25 % à 46 %, bénéficiant ainsi à plus de 20 000 élèves.

Tout en soutenant le pouvoir d'achat des familles, cet investissement régional annuel de 10 M € vise à améliorer l'accès à une alimentation saine.

Ce dispositif stimule ainsi la production locale puisque l'augmentation du nombre de repas servis entraîne une hausse directe des commandes auprès des interprofessions et producteurs réunionnais.



DOSSIER DE  
PRESSE

Salon  
Nou lé

*Lokal*

11 Septembre 2025

